

24-25-26 août 1973, Mont Orford

Colloque du Parti Libéral du Québec

Madame la Présidente,

Mes chers Amis,

Je voudrais d'abord très brièvement remercier tous ceux qui ont contribué à ce très grand succès du colloque, remercier les panelistes, les militants et les invités, ceux qui ont participé, les organisateurs. Il faut je pense signaler le travail de la présidente du parti, Mme Lise Bacon, qui a été à l'origine de la proposition et qui comme d'habitude a fait son travail d'une façon exceptionnelle. Je désire féliciter également un nouveau venu sur l'avant-scène politique, un de mes proches collaborateurs et amis, qui a servi de coordonnateur au colloque, M. Jean-Claude Rivest, et tous ceux qui ont participé y compris les jeunes, en très grand nombre comme d'habitude à ce très grand succès.

I would like to thank very warmly all those who contributed to this very great success.

Nous pouvons conclure de façon générale que ce colloque a permis d'approfondir, de consolider et de confirmer les grandes orientations du Parti libéral, soit l'attachement traditionnel aux valeurs démocratiques, l'attachement à un lien ou à un système fédéral et l'importance de la croissance économique.

Dans le fonctionnement de la démocratie, si nous examinons certains thèmes du premier sujet, et il en a été discuté vendredi soir, si nous examinons le fonctionnement normal et légitime de la démocratie, la question de la liberté de la presse est évidemment aussi importante que fondamentale. Nous croyons, dans le Parti libéral et dans notre gouvernement, au rôle de vigilance, très important, très légitime et irremplaçable de la presse; cette vigilance se trouve à compléter les mécanismes internes qui peuvent exister et qui existent de plus en plus au sein même du gouvernement et au sein même des différentes administrations publiques, que ce soit les mécanismes ou les directives du Conseil du trésor, divers comités comme le comité des engagements financiers, les commissions parlementaires qui ont la liberté d'examiner à la loupe toutes les décisions administratives et toutes les transactions gouvernementales, ou que ce soit le rôle de l'opposition. Donc, cette liberté de la presse est quelque chose d'essentiel et de fondamental dans notre régime politique et dans notre société. Elle ne doit pas s'exercer au détriment du bien commun cependant. Elle doit s'appuyer évidemment sur des informations sérieuses et vérifiées. Le gouvernement, c'est clair et cela a été mentionné à plusieurs reprises, ne peut être que préoccupé par le phénomène de la concentration de la presse qui peut compromettre dans une certaine mesure, du moins en théorie, cette liberté de la presse.

Cependant, il faut non seulement regarder cette concentration au niveau de la propriété – c'est un aspect du problème – il faut également considérer, comme l'a souligné un éminent paneliste vendredi soir, M. Pierre Salinger, le phénomène de la politisation excessive des syndicats qui pourraient en venir à contrôler les salles de rédaction. On a discuté également du système parlementaire, en particulier du rôle des commissions parlementaires. Il est évident que depuis que nous sommes au pouvoir – il y a trois ans et

demi – nous avons accru considérablement le rôle des commissions parlementaires. Nous l'avons fait de façon délibérée parce qu'il nous paraît normal que dans une société où les tensions sociales existent à un niveau plus élevé et plus fréquent qu'elles pouvaient exister il y a quinze ou vingt ans, il nous paraît donc normal pour un gouvernement qui veut faire preuve à la fois de sagesse et de lucidité de permettre aux administrés d'avoir toutes les tribunes nécessaires pour faire valoir leur point de vue, et ceci sans compromettre d'aucune façon la tâche fondamentale du gouvernement qui est de gouverner et de décider. Les commissions parlementaires permettent de faciliter le rôle normal d'arbitrage du gouvernement lorsqu'il entend les parlementaires d'un côté et les groupes traditionnels de l'autre, et également les nouveaux groupes, qui se forment de plus en plus, et qui expriment le point de vue de certaines catégories de citoyens.

Ce rôle des commissions parlementaires permet également de moderniser, de revaloriser les débats parlementaires. C'est une formule qui est plus souple et qui permet de la part des députés une participation positive. Elle facilite également, cette formule, l'humanisation de l'administration puisqu'elle encourage et permet un contact direct avec les administrés. Combien d'exemples particuliers et concrets nous pourrions donner, mettant en relief cet avantage du contact direct, notamment dans le cas des corporations professionnelles, dans le cas des mesures pour l'accès à la justice, dans le cas de la protection des consommateurs, dans le cas, par exemple, de l'une des mesures dont mon gouvernement et moi-même sommes des plus fiers, c'est-à-dire l'assurance-santé qui permet à des millions de Québécois de pouvoir avoir des soins gratuits pour une chose absolument essentielle, et qui permet, à toutes fins pratiques, à notre société d'être plus civilisée.

Quatrièmement, ce rôle accru des commissions parlementaires nous oriente vers un meilleur équilibre entre la technocratie et les administrés. Alors que les exigences de l'administration actuelle, de l'administration de nos sociétés modernes, sont de plus en plus complexes, il est important de rechercher cet équilibre entre les décisions forcément technocratiques qui sont absolument irremplaçables dans n'importe quelle société qui veut progresser à un rythme normal, et la population qui veut pouvoir profiter de ces décisions.

Cinquièmement, ce rôle des commissions parlementaires permet d'assurer la transparence de l'action gouvernementale au niveau du processus de décision. Elle permet à un gouvernement qui n'a absolument rien à cacher, comme c'est le cas du nôtre, de pouvoir entendre tous les groupes, tous les partis, tous ceux qui sont directement intéressés ou même indirectement intéressés, et d'arriver ainsi à une décision qui soit le plus conforme au bien commun.

Cette même transparence au niveau de l'administration publique, elle doit se transposer au niveau des partis. On le fait actuellement dans le Parti libéral avec tous ces congrès régionaux que nous tenons depuis quelques années – une douzaine de congrès régionaux chaque année – qui permettent aux dirigeants du parti et aux dirigeants du gouvernement de pouvoir dialoguer directement avec la population en discutant avec elle, et non simplement en imposant le point de vue gouvernemental. Le Parti libéral, sous ma direction, est un peu allergique à la grandiloquence. Il recherche d'abord la substance des choses. On l'a constaté encore une fois dans ce colloque, où les interventions de la part des participants étaient

basées sur des faits précis, sur des données bien dans le style du parti et du gouvernement actuel. Pas de grandiloquence, mais une véritable recherche pour aller au cœur des problèmes. C'est tellement facile de pratiquer l'évasion à travers la rhétorique. C'est beaucoup plus difficile de faire front, de faire face aux problèmes et d'y apporter des solutions. C'est évidemment la seule démarche lucide et intelligente. Toutes les autres activités du parti, les publications de différentes sortes, permettent cette transparence du Parti libéral et du gouvernement avec ses militants.

Il y a également la question du financement des partis qui a été quelque peu abordée à l'occasion de ce colloque. Nous avons formé une commission parlementaire où tous les partis peuvent donner leur point de vue, mettre en relief l'importance d'améliorer le financement des partis. Même si plusieurs mesures ont déjà été apportées depuis quelques années, le gouvernement est prêt à faire quelques propositions en ce qui a trait au financement des partis, notamment entre les périodes électorales.

Dans cette question du fonctionnement de la démocratie, il doit être traité également des problèmes de décentralisation et de déconcentration. L'un des griefs souvent invoqués à l'encontre de l'administration publique est la centralisation. La plupart des mesures prises pour résoudre ce problème jusqu'à présent ont abouti à une certaine déconcentration au niveau des régions. Le rapprochement de l'administration et de l'administré, en bien des domaines, se heurte cependant encore, au niveau local, non seulement à la méfiance des fonctionnaires à l'égard d'une régionalisation véritable, mais également au découpage administratif ou au manque de fonctionnaires formés en vue de l'administration régionale.

Ce qui frappe souvent l'observateur qui compare le secteur public et le secteur privé, c'est l'absence trop fréquente de flexibilité et de mobilité des administrations publiques. La caractéristique essentielle des grandes entreprises modernes est la flexibilité. Cela veut dire qu'elles sont en mesure de modifier rapidement leurs activités et leurs structures pour tenir compte des circonstances et des possibilités que leur ouvre le marché. L'action de l'administration publique ne doit donc pas se caractériser par une extrême rigidité.

La décentralisation de l'administration est également à l'ordre du jour par le biais de la réforme régionale. Il est clair que l'administration ne peut se rapprocher des individus et des entreprises que dans la mesure où il existe réellement une vie locale et régionale. Il n'y aura pas de régionalisation s'il n'y a pas d'animation économique créatrice d'emplois. Il n'y aura pas d'animation économique si l'État ne crée pas les équipements collectifs nécessaires. Une telle politique devient donc avant tout une politique d'équipement. Ceci se concilie toutefois avec les regroupements de ministères tels que celui des Affaires sociales, des Transports, des Travaux publics et de l'Équipement. La coordination des différents ministères a été facilitée et l'efficacité améliorée notamment par l'application de la rationalisation des choix budgétaires.

Cela a été une réforme majeure du présent gouvernement et un travail énorme a été accompli dans ce secteur il nous a permis d'atteindre l'équilibre fiscal et financier que nous avons actuellement.

Le colloque nous a permis également d'examiner le rôle du Québec dans la communauté économique transnationale. Le colloque a confirmé jusqu'à quel point il doit y avoir une distinction entre le fonctionnement actuel du régime fédéral – qui peut être sujet à toutes sortes de critiques – et le principe même du fédéralisme, qui lui, paraît irremplaçable dans l'état de notre économie moderne. Nous ne pouvons pas imaginer d'une façon réaliste tous ces concepts d'États souverains associés, ou de souveraineté-association, sans qu'il y ait de lien fédéral. L'expérience du Marché commun nous a été mise en relief hier avec beaucoup de clarté et de conviction. Il est évident que le Marché commun, s'il s'oriente vers une union monétaire, ne peut certainement pas éviter d'envisager de plus en plus sérieusement un lien fédéral. Alors, comment, dans notre cas, nous qui exportons par exemple près de 50% de ce que nous produisons, comment dans notre cas ne pas considérer l'existence d'un tel lien fédéral comme étant absolument essentiel, surtout si nous désirons retenir notre niveau de vie – et on sait que l'immense majorité des Québécois n'est pas prête à faire des sacrifices quant à son niveau de vie simplement pour des structures politiques qui peuvent rapidement devenir vides de substance.

Alors, lorsqu'on s'aperçoit que la monnaie commune est intimement liée à la question d'un lien fédéral et que cette monnaie commune au départ est intimement liée au bien-être économique de tous les citoyens du Québec, il est évident que ce système fédéral est la seule option réaliste pour les Québécois. Comment concevoir – je l'ai dit depuis plusieurs années, et aucune réponse valable n'a encore été apportée par qui que ce soit – comment concevoir qu'avec une monnaie commune nous n'ayons pas de représentation directe?

Comment concevoir, alors que nous nous rendons compte ces mois-ci de l'importance du phénomène de l'inflation, que des technocrates pourraient décider d'alourdir ou de diminuer la fiscalité sans qu'il y ait de lien direct avec les contribuables?

C'est le fondement même de notre civilisation qui se trouve en jeu lorsqu'on accepte, par exemple, que la lutte à l'inflation ou qu'une monnaie commune puisse exister sans qu'il y ait de lien fédéral. C'est pourquoi depuis que nous sommes au pouvoir, et auparavant dans mon cas personnel, j'ai eu l'occasion d'en discuter très souvent – j'ai toujours insisté sur cette condition d'accord de nature économique, fiscale et financière, intimement reliée à notre stabilité politique et à notre paix sociale.

D'ailleurs ceux qui proposent la brisure du lien fédéral, ceux qui proposent de casser le pays, se trouvent de plus en plus manifestement dans une impasse. Depuis six ans, je réclame le budget d'un Québec indépendant – et je le fais non seulement comme Chef de gouvernement, non seulement comme homme politique, mais simplement comme Québécois soucieux de vouloir discuter en toute franchise et en toute clarté des différentes options qui peuvent s'offrir aux Québécois. Depuis six ans, je le réclame de ceux qui proposent de casser le pays, de ceux qui proposent de séparer le Québec du reste du Canada avec une formule de souveraineté politique. J'insiste pour qu'on propose aux Québécois le budget d'un Québec indépendant, un budget qui nous permettrait, chiffres en mains, la tête reposée et en-dehors des périodes électorales, de voir exactement où nous mène la souveraineté politique, quelles implications concrètes cela comporte pour les millions de

travailleurs québécois, en particulier pour les 200,000 travailleurs québécois qui dépendent du gouvernement du Québec dans leurs conditions de travail.

C'est seulement avec un tel budget, et avec toutes les données qui s'y trouvent impliquées, que nous pourrions avoir une discussion sérieuse et objective. Or, malheureusement, nous devons continuellement attendre la publication d'un tel budget. On nous le promet de mois en mois, même d'année en année. On nous disait même – et c'est un porte-parole de ceux qui proposent la séparation du Québec – il y a quelques jours qu'on craint de rendre public ce budget d'un Québec indépendant parce qu'on a peur que Robert Bourassa y trouve des failles.

C'est donc qu'on en a déjà probablement trouvé plusieurs!

Il est évident pour la population que, lorsque nous pourrions lui expliquer toutes les implications budgétaires, elle verra que cette formule n'est pas réaliste pour les Québécois. Cet entêtement qu'on constate à refuser un lien fédéral amène d'ailleurs au Québec un alignement des forces politiques quelque peu artificiel. Nos divergences sur le plan des structures constitutionnelles font passer trop souvent au second plan les débats essentiels sur les questions sociales et économiques, lesquelles sont déterminantes pour l'avenir des sociétés modernes. Le risque est grand d'une division des forces progressistes dont pourraient tirer profit les éléments réactionnaires qui peuvent exister dans notre société. Tout simplement parce qu'on s'obstine à vouloir nier quelque chose – et je pense que cela a été un peu une conclusion ou un consensus à l'occasion de ce colloque – qui paraît absolument inévitable dans le contexte de nos économies modernes, avec le niveau d'intervention des États dans l'économie, avec les relations commerciales et financières que nous avons actuellement avec le reste du Canada, à nier donc la solidarité de fait que personne ne peut démentir et qui est étroitement liée à notre niveau de vie et suppose un lien fédéral. Cet entêtement à ne pas vouloir l'accepter se trouve tout simplement à favoriser la division des forces progressistes au Québec. Le débat sur les questions de croissance économique a reflété les discussions actuelles que nous avons tant au sein du parti que dans plusieurs autres milieux sur l'importance respective de la croissance et de l'écologie. On a vu que, même dans des pays où la structure industrielle est beaucoup plus forte que celle qui existe au Québec, l'option croissance est encore maintenue et prévaut toujours. Si c'est le cas pour un pays dont la structure industrielle est beaucoup plus forte, a fortiori cela doit être le cas au Québec où nous avons à faire face à un taux de croissance de la main-d'œuvre qui est un des plus élevés du monde libre au cours des années 1970 et qui se trouve à forcer un gouvernement, qui est lucide et responsable, à mettre l'accent sur la création d'emplois.

J'entendais ce matin mon ami Phil Cutler qui référerait aux 100,000 emplois, c'est-à-dire à un objectif que nous nous étions fixés en 1970. Je me permets de faire une légère rectification, avec votre consentement, sans insister évidemment, c'est que ce n'est pas 100,000 emplois, c'est 125,000 que nous prévoyons avoir pour 1973.

Je remercie M. Cutler de m'avoir donné l'occasion de faire cette mise au point. Donc, pour les besoins d'une main-d'œuvre importante, pour renforcer notre structure industrielle, puisque la solidité économique au Québec est quelque chose d'important et de vital, pour des raisons qui n'existent pas dans d'autres régions du monde et qui tiennent à une réserve presque inépuisable de nos richesses naturelles, pour des raisons qui tiennent également à une densité et à des espaces géographiques qui ne se comparent pas avec plusieurs autres régions de l'Amérique du Nord, ces atouts très importants pour le Québec justifient le maintien de cette option de croissance économique.

Ceci évidemment ne doit pas, et en fait n'élimine pas nos préoccupations en ce qui a trait à la protection de la qualité de la vie. Bien au contraire, depuis quelques années, tout en considérant – c'est la façon la plus pragmatique de le faire et peut-être aussi la plus efficace – tout en considérant les cas particuliers ou les cas un à un, en visant à réaliser le meilleur équilibre partout entre les priorités en ce qui a trait à la culture, à l'économie et à l'écologie, nous n'avons jamais négligé, bien au contraire, cette question, et nous y accordons de plus en plus d'importance.

Toujours sur cette question de la croissance économique et de son impact social, je me dois de souligner le rôle éminemment utile qu'a joué jusqu'à présent le mouvement coopératif au Québec, notamment le Mouvement coopératif Desjardins qui constitue notre plus importante institution financière québécoise. Toutefois il m'apparaît bon d'ajouter que pour maintenir l'élan de la croissance économique chez nous, il faudra que la prudence qui a caractérisé jusqu'à maintenant le Mouvement coopératif Desjardins soit tempéré par une prise de conscience pleine et entière de l'importance du rôle social que cet organisme doit remplir dans la vie québécoise.

C'est l'esprit d'entreprise qui devra animer si possible encore davantage son action afin de permettre au Mouvement de donner tous les fruits que les Québécois sont en droit d'en attendre. Il importe notamment que les épargnes canalisées par l'entremise du Mouvement coopératif Desjardins puissent servir à développer et à maintenir chez nous des entreprises qui auront un effet d'entraînement sur de larges secteurs de l'économie, ou bien qui pourront permettre d'assurer au sein de certains secteurs un équilibre désirable. Il a été également question du fardeau fiscal des entreprises. On ne peut oublier les contraintes qui existent chez nous eu égard à cette parité que nous voulons établir entre les régions. On ne peut oublier également les disparités de revenus qui existent au sein même du Québec et qui doivent nous inciter à avoir des politiques particulières adaptées à nos priorités sans pour autant nous séparer du contexte nord-américain. De même, il faut considérer cette fonction de répartition qui doit exister dans toute politique fiscale. Nous voulons concilier ces différents objectifs parce qu'ils nous apparaissent tous valables et essentiels au progrès de notre société. Notre colloque a été extrêmement fructueux. Il a mis en relief certains aspects fondamentaux de la vie québécoise. Il nous a permis de nous rendre compte que nos grandes orientations, étaient saines et justes. Il nous a permis de discuter ce qui a été fait, et aussi ce qu'il faut accomplir. Nous avons toutes les raisons depuis trois ans et demi que nous sommes au pouvoir de mettre l'accent sur l'économie. La base économique est en effet essentielle à toute action fondamentale.

Tous les panelistes et tous les participants sont tombés d'accord sur ce point pendant les trois jours de discussion.

Le mérite du Parti libéral aura été de s'attaquer depuis qu'il est au pouvoir au cœur du problème, le problème économique, car la force économique est à la source de la véritable force du peuple québécois. Il n'y a pas de tâche plus difficile pour un gouvernement québécois que de prendre de front les problèmes économiques et financiers, comme nous l'avons fait depuis trois ans et demi.

Durant des générations entières, on a évité cette priorité au Québec, trouvant plus facile – et de fait c'était plus facile de s'en prendre aux problèmes de structures, ou de chercher encore des boucs émissaires à d'autres niveaux de gouvernement. Nous avons assumé nos responsabilités dans ce qu'elles ont de plus exigeant et nous avons réussi en bonne partie, car jamais l'économie et les finances du Québec n'ont été aussi bonnes.

Si nous examinons tant la situation économique de cette année que l'équilibre fiscal qui existe actuellement, nous verrons que cette affirmation se trouve confirmée.

Ceci toutefois n'était qu'une étape de notre action, une étape qu'il nous faut absolument poursuivre. Il y a d'autres objectifs cependant, touchant l'aspect culturel, en raison des facteurs géographiques et démographiques. L'évolution de la langue et de la culture françaises doit nécessairement être l'objet d'une attention particulière de la part du gouvernement et de l'ensemble du milieu québécois. L'examen objectif des données du problème souligne l'importance primordiale du rôle du gouvernement québécois en regard de l'affirmation de la langue et de la culture françaises. C'est l'évidence même. Pour assumer avec efficacité cette responsabilité, le gouvernement du Québec doit disposer sur le plan constitutionnel d'une marge de manœuvre très large. C'est précisément cette liberté d'action nécessaire qui exprime avec le plus d'autorité l'idée de souveraineté culturelle, liberté d'action à laquelle il faut évidemment joindre l'indéfectible détermination de l'ensemble du milieu québécois de sauvegarder et de développer sa culture, et de se doter à cette fin des politiques et des instruments nécessaires. C'est ce que notre colloque a clairement dégagé.

Nous sommes bien conscients du travail à faire dans ce secteur, du travail qui a été fait et surtout du travail qui reste à faire. La priorité de notre premier mandat – c'était clair – a été de nature économique en raison de la situation inquiétante qui existait lorsque nous avons pris le pouvoir. Tout en poursuivant avec acharnement cet objectif de croissance économique équilibrée, le problème culturel est devenu une préoccupation majeure et doit être une préoccupation majeure pour les prochaines années. Les études de la Commission Gendron, dont personne n'a contesté l'intérêt, même pas ceux qui en ont contesté les recommandations, ont révélé qu'il n'y avait pas de péril immédiat mais qu'il fallait quand même agir. Notre responsabilité est donc évidente.

Dans les questions économiques nous sommes prêts à partager les centres de décision tout simplement à cause de cette solidarité de fait dont je vous parlais tout à l'heure. C'est une simple question de réalisme. Dans les questions culturelles, les centres de décision dont

nous avons besoin pour notre propre sécurité culturelle devront nous être transférés, notamment dans le secteur des communications. Encore là c'est une simple question de bon sens puisqu'on ne peut pas confier à une majorité anglophone le soin d'assurer la sécurité culturelle d'une minorité francophone.

La position de mon gouvernement là-dessus pourrait être flexible quant à la forme, mais sur le fond et quant à l'objectif poursuivi, elle est et sera ferme, claire et déterminée. Ce colloque aura donc permis de dégager les lignes de force de notre action future. Poursuite de la croissance économique en tenant compte des effets sur la qualité de la vie et sur la répartition entre les différents groupes de citoyens, dynamisme de la culture, paix et justice sociale, nous avons donné la preuve depuis trois ans et demi de notre volonté, de notre détermination, de notre acharnement à travailler pour les Québécois, quels que soient les coups durs ou meure les coups bas qui nous sont portés.

Ce colloque nous donne ainsi toutes les raisons d'être résolument optimistes pour l'avenir du Québec.